

Initiative pour rendre la construction plus écologique grâce au bois durable

Dubaï, 6 décembre 2023 - Dans le contexte de l'Accord de Paris, du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, de la Déclaration des dirigeants de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres, et des appels ministériels sur le bois durable lancés lors du XV^e Congrès forestier mondial, Séoul (mai 2022) et du One Forest Summit, Libreville (mars 2023), et sous l'égide du [Forest & Climate Leaders' Partnership](#) (FCLP) et en étroite relation avec [Global Alliance for Buildings and Construction](#) (GlobalABC) :

Une coalition de 17 pays - Commonwealth d'Australie, Canada, République du Congo, République du Costa Rica, République des Fidji, République de Finlande, République de France, République Fédérale d'Allemagne, République du Ghana, Japon, République du Kenya, République de Corée, Royaume de Norvège, République islamique du Pakistan, Royaume de Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique - a approuvé la déclaration suivante :¹

Reconnaissant que le bois issu de forêts gérées durablement apporte des solutions climatiques dans le secteur de la construction, nous nous engageons, d'ici 2030, à promouvoir des politiques et des approches qui soutiennent la construction à faible émission de carbone et augmentent l'utilisation du bois issu de forêts gérées durablement dans l'environnement bâti. Ces politiques et approches se traduiront par une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et une augmentation du carbone stocké.

La mission du FCLP est d'accélérer les progrès mondiaux pour arrêter et inverser la perte de forêts et la dégradation des sols d'ici à 2030 tout en assurant un développement durable et en favorisant une transformation rurale inclusive. Dans le cadre de la transition vers une bioéconomie durable et circulaire, qui augmentera la demande de matériaux biosourcés, les gouvernements disposent d'une série d'outils pour mettre en place et/ou influencer les conditions permettant la production et l'utilisation durables et efficaces du bois et d'autres matériaux biosourcés dans la construction. Le secteur public a un rôle important à jouer pour faire avancer l'agenda de la construction écologique, notamment en jouant le rôle de facilitateur du changement et en s'appuyant sur la coopération internationale.

La coalition a l'intention de travailler avec des partenaires non gouvernementaux pour accélérer de manière responsable l'action et renforcer l'impact dans les domaines suivants :

1. **Promouvoir des politiques publiques et des cadres réglementaires favorables à la production durable de bois.** Les actions prioritaires sont les suivantes : (i) l'identification, l'élaboration et la mise à jour des réglementations et des systèmes de surveillance des forêts et d'aide à la décision nécessaires pour garantir la gestion durable des forêts et l'approvisionnement en bois

¹ Les FAQ sont accessibles ici : https://forestclimateleaders.org/wp-content/uploads/2023/12/FCLP-COP28-FAQ-buildings_FR.pdf

associé, ainsi que la sécurité des fibres, et (ii) le partage plus large du système de connaissances avec d'autres pays.

2. **Promouvoir des politiques publiques et des cadres réglementaires qui réduisent les obstacles à l'utilisation accrue du bois dans la construction.** Les actions prioritaires sont les suivantes : (i) les marchés publics écologiques et le soutien public à l'adoption par le secteur privé du bois durable dans la construction, (ii) l'élaboration ou la mise à jour du code de la construction, et (iii) les incitations fiscales et/ou l'orientation des gouvernements infranationaux.
3. **Soutenir la collaboration systémique et faciliter l'accès aux connaissances et au soutien.** Les actions prioritaires sont les suivantes : (i) améliorer la qualité, combler les lacunes et faciliter l'accès aux bases de données pertinentes et à la cartographie des politiques publiques et de l'offre et de la demande en matière d'approvisionnement durable en bois, et (ii) assurer le transfert de connaissances et de technologies, l'éducation et la formation des divers acteurs (traditionnels et non traditionnels) dans ce domaine afin de créer une communauté plus collaborative et plus efficace.
4. **Mobiliser des financements et renforcer la capacité de prise de risque.** Les actions prioritaires sont les suivantes : (i) augmenter les investissements dans la recherche et le développement en matière de conception et de construction en bois, (ii) encourager les partenariats entre les secteurs public et privé, et (iii) améliorer et/ou faciliter l'accès aux programmes de financement.
5. **Impliquer les sociétés.** La coalition s'efforcera de promouvoir une « culture du bois » à tous les niveaux, de soutenir la gestion durable des forêts, les bioéconomies forestières circulaires et la construction écologique, et de développer des projets pilotes et un mentorat au sein et entre les pays du Sud et du Nord, ainsi qu'un engagement entre les villes.